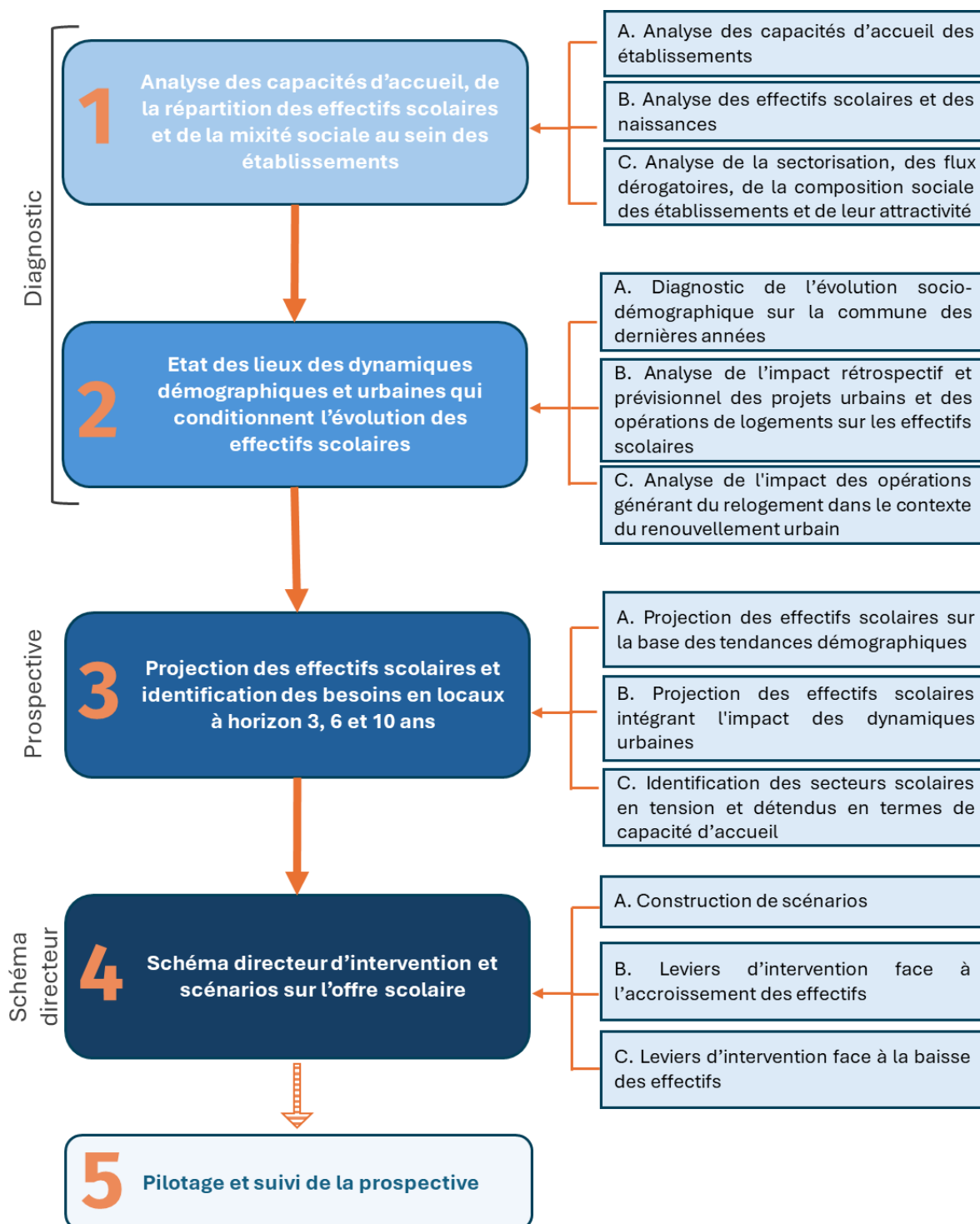


## Méthodologie pour la réalisation d'une étude de prospective scolaire intégrant la question de la programmation et de la resectorisation des écoles et des équipements périscolaires



# LES GRANDES ETAPES DE LA METHODE DE PROSPECTIVE SCOLAIRE DEVELOPPEE PAR FORs-RECHERCHE SOCIALE

Les 5 étapes d'une démarche qui va de l'analyse de la situation actuelle à la prise en compte des dynamiques urbaines et démographiques jusqu'à la redéfinition de la carte scolaire et l'élaboration d'un schéma directeur de d'intervention sur l'offre éducative du territoire (communal ou intercommunal).



# LES DONNEES MOBILISEES POUR L'ETUDE AVEC UN APERÇU LES LIVRABLES

## 1. Analyse des capacités d'accueil, de la répartition des effectifs scolaires et de la mixité sociale au sein des établissements

### A. Analyse des capacités d'accueil des établissements

#### **Données à collecter :**

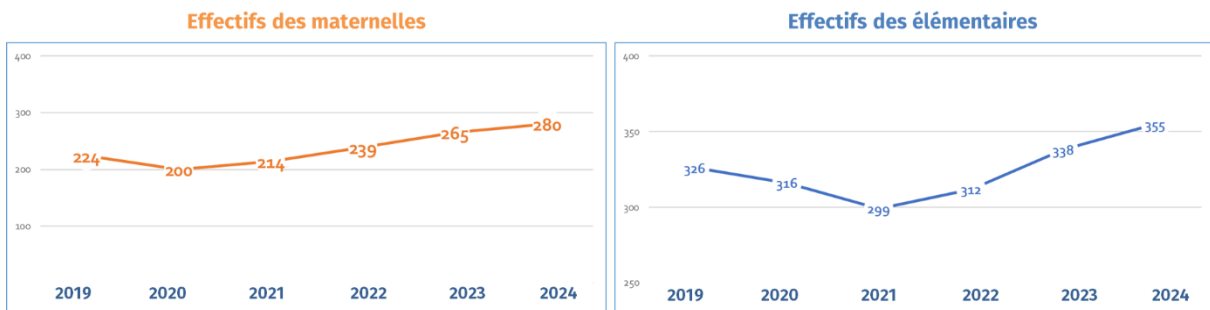
- Localisation des écoles dans et à proximité du quartier en renouvellement urbain
- Nombre de salles utilisées par des classes (y compris pour le dédoublement)
- Nombre de salles utilisées pour d'autres usages ou vides
- Fermetures et ouvertures récentes de classes
- Points forts, contraintes, potentiels du bâti et des extérieurs (fonctionnement, état global)
- Données de fréquentation des restaurants scolaires et des équipements périscolaires

### B. Analyse des effectifs scolaires et des naissances

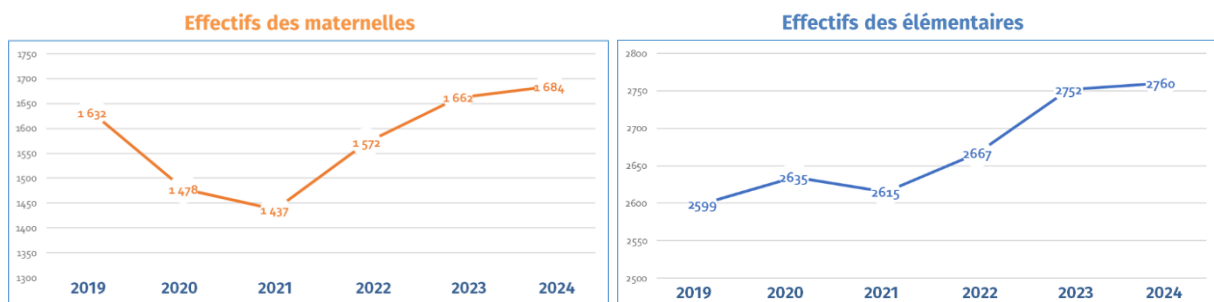
#### **Données à collecter :**

- L'évolution des effectifs par niveaux des écoles maternelle et élémentaire (3-10 ans) ainsi que les naissances, par secteurs scolaire et à l'échelle de la ville sur les 5 dernières années.

### Evolutions passées des effectifs de maternelle et d'élémentaire à l'échelle d'un secteur scolaire :



### Evolutions passées des effectifs de maternelle et d'élémentaire à l'échelle de la ville :



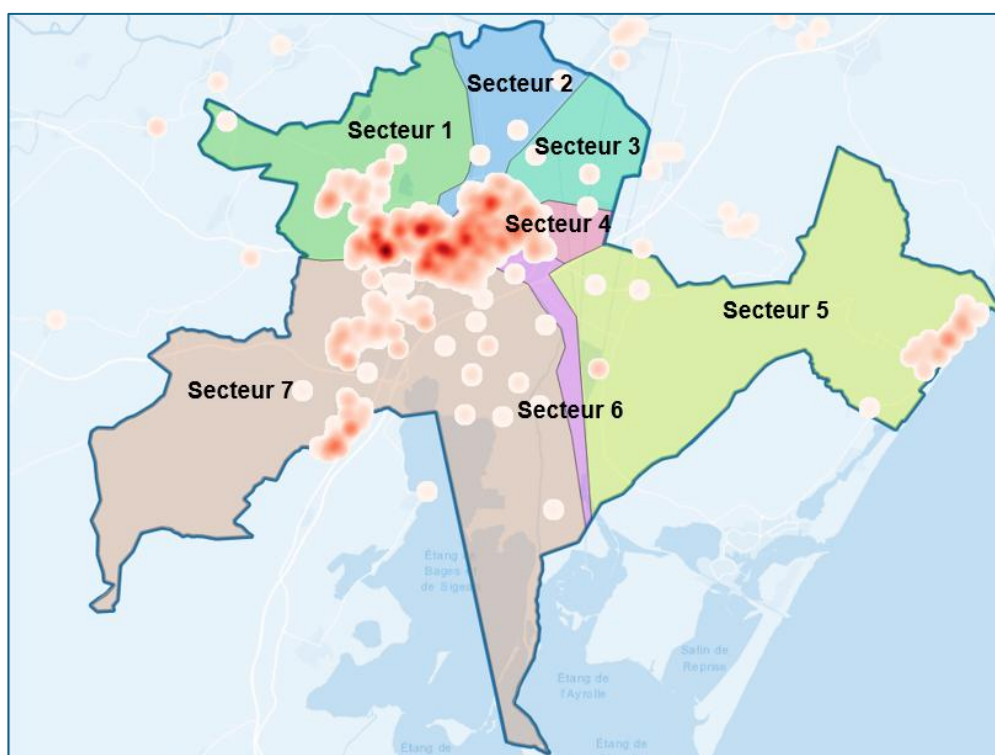
Exemple d'évolution des effectifs scolaires à l'échelle d'une ville. Source : FORs Recherche sociale

## C. Analyse de la sectorisation, des flux dérogatoires, de la composition sociale des établissements et de leur attractivité

### Les données à collecter :

- Listes des voies (et de leurs numéros) composants les différents secteurs scolaires
- Liste des élèves avec leur adresse par secteurs scolaires, écoles et niveaux (liste anonymisée)
- Demandes de dérogations internes/externes et les dérogations accordées par école et par motif le cas échéant
- Données sur la scolarisation dans le privé (effectif et évolution si données accessibles)
  - Indice de position sociale des écoles (données du Ministère de l'Education)
    - Taux de pauvreté carroyé (INSEE / Filosofi)

### Répartition des élèves d'élémentaire à l'adresse à l'échelle de la ville

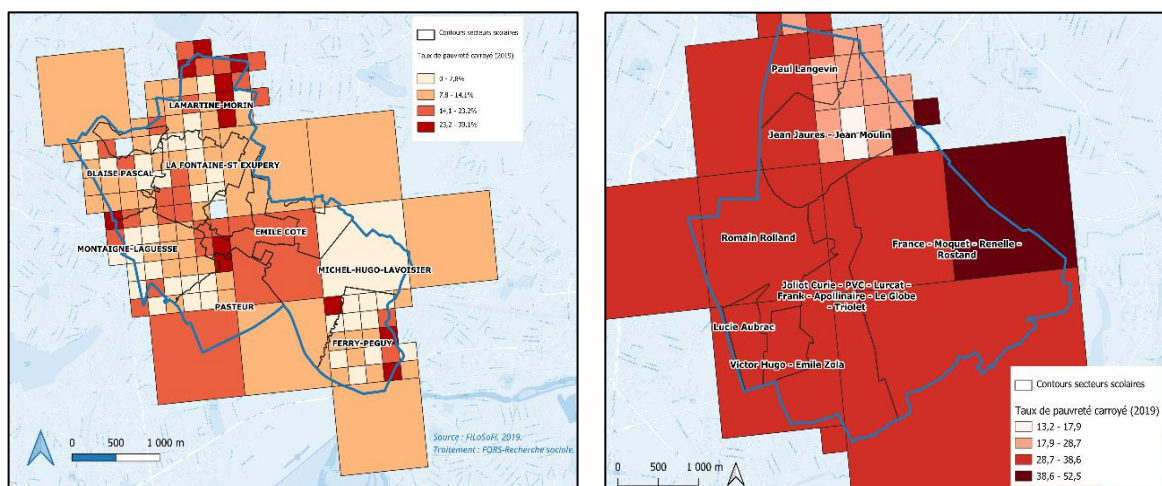


Exemple d'analyse de la répartition des élèves sur le territoire. Source FORS Recherche sociale

Les cartes ci-après illustrent le taux de pauvreté carroyé<sup>1</sup> au sein des secteurs scolaires. Dans la carte à gauche, les secteurs scolaires sont hétérogènes et rassemblent des zones à la fois aisées et défavorisées, situation qui peut favoriser une plus grande mixité sociale dans les établissements, si les familles scolarisent leur enfant dans l'école de secteur. Dans la carte à droite, les secteurs scolaires sont plus homogènes en termes de caractéristiques socio-

<sup>1</sup> Le taux de pauvreté carroyé correspond à la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, calculée pour de petites unités géographiques appelées carreaux.

économiques ; une situation qui réduit les potentiels de mixité sociale au sein des établissements et qui peut être renforcée par des stratégies d'évitement.



Exemple d'analyse des caractéristiques socio-économique des secteurs scolaires. Source FORS Recherche sociale

## 2. Etat des lieux des dynamiques démographiques et urbaines qui conditionnent l'évolution des effectifs scolaires

### A. Cadrage général : diagnostic de l'évolution socio-démographique de la commune des dernières années

#### Les données à collecter :

- Démographie générale de la commune : évolution de la population, solde naturel et migratoire, taille des ménages, etc. (données issues des recensements de la population de l'INSEE).
- Projections sur l'évolution de la population à l'horizon 2035 et 2050 issues d'un travail de l'INSEE à l'échelle des départements.
- Caractéristiques sociodémographiques de la population de la commune, comparativement au département et à la région : les catégories socio-professionnelles, niveaux de revenus, situations vis-à-vis de l'emploi, composition des ménages. Toutes ces données sont issues de l'INSEE via le recensement de la population et le Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi). Certaines données telles que le taux de pauvreté sont également disponibles à une échelle infracommunale (IRIS).
- Mobilité résidentielle sur la commune (ancienneté dans le logement et dans le territoire) (données issues du recensement de la population de l'INSEE).
- Structure et les évolutions du parc de logement (résidences principales/secondaires, part de logement social, logements vacants, mutations récentes) et des modes d'habiter (typologie et statut d'occupation) (données issues du recensement de la population de l'INSEE)
- Prix de l'immobilier (loyer, prix m<sup>2</sup> en accession, dans le neuf et l'ancien) (issus des cartographies de *meilleurs agents* travaillant avec des données des notaires et de la Direction générale des finances publiques via les Demandes de Valeurs Foncières).



## B. Analyse de l'impact rétrospectif et prévisionnel des projets urbains et des opérations de logements sur les effectifs scolaires

### 1- Analyser l'impact rétrospectif des projets immobiliers sur les effectifs scolaires

#### Les données à collecter :

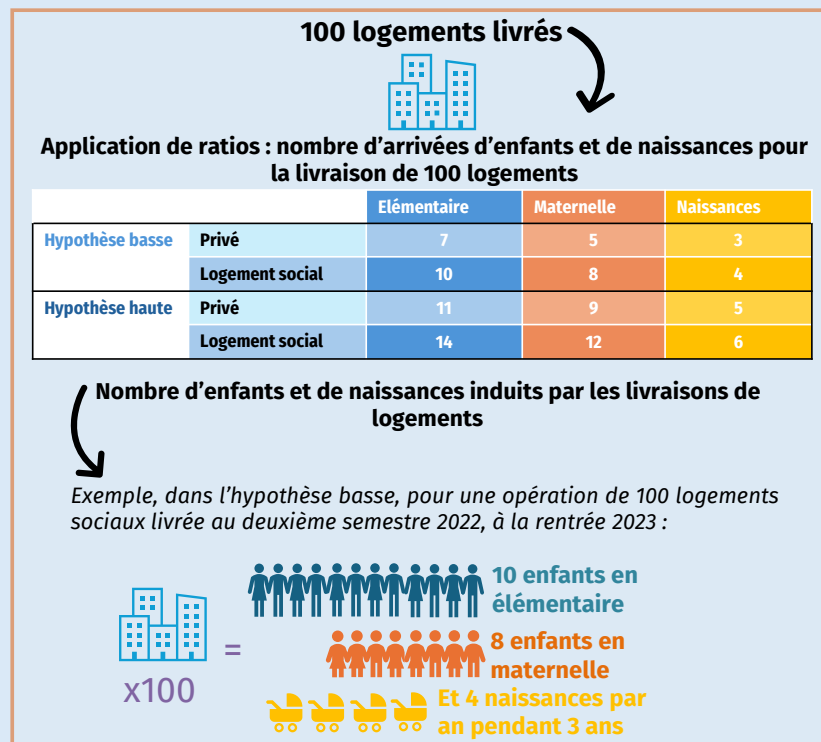
- Pour le parc neuf :
    - Localisation, nombre et date des constructions et des démolitions,
    - Type, catégorie, statut d'occupation, nombre de pièces,
    - Mode de financement (libre, social, accession),
    - Typologie, taille et composition des familles (locataires et propriétaires),
    - Evolution de la population et des effectifs scolaires dans les écoles induits par les projets urbains et les opérations immobilières.
  - Pour le parc existant :
    - DIA (Déclarations d'Intention d'aliéner) des dernières années : rythme des ventes de logements anciens.

### 2- Analyser les tendances de l'occupation sociale du parc social

#### Les données à collecter :

- Enquêtes d'occupation du parc social (réalisées par les bailleurs sociaux) :
  - Age du titulaire du bail
  - Composition familiale des ménage

### Appréciation de l'impact des programmes de logement sur les effectifs scolaires : la méthode des ratios



### 3- Recenser les opérations immobilières à venir

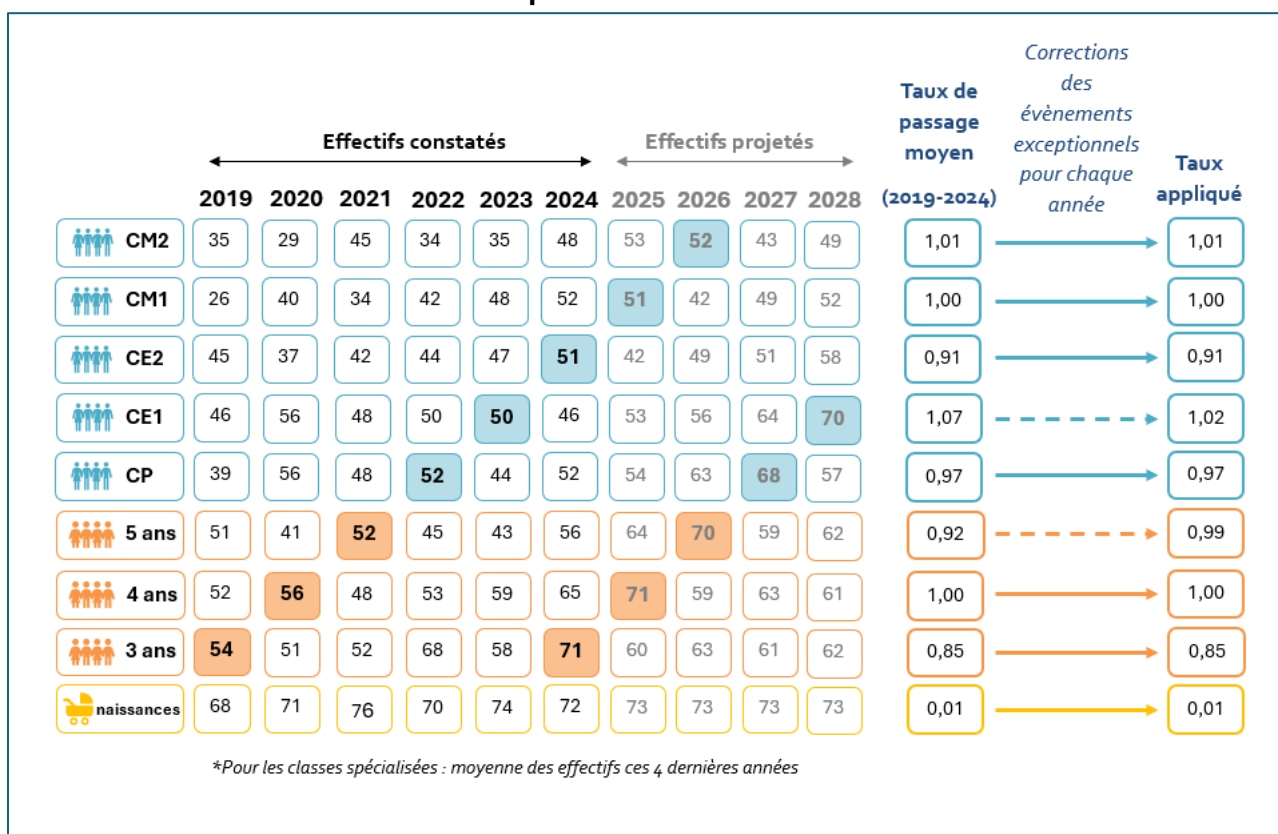
**Les données à récolter** (sources : PLU, orientations stratégiques, données SITADEL2) :

- Pour les opérations immobilières à venir :
  - Localisation, nombre et date des constructions et des démolitions,
  - Type, catégorie, statut d'occupation, nombre de pièces,
  - Mode de financement (libre, social, accession),
  - Typologie, taille et composition des familles (locataires et propriétaires),
  - Date prévisionnelle de livraison.

## 3. Projection des effectifs scolaires et identification des besoins en locaux à horizon 3, 6 et 10 ans

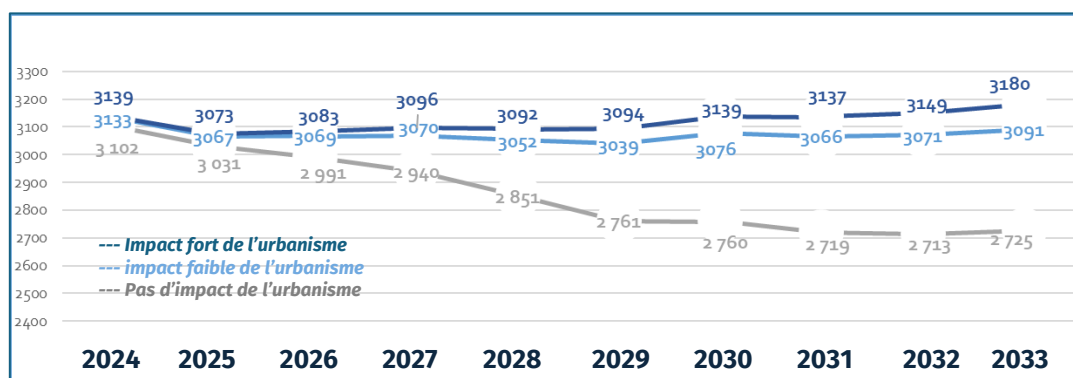
### A. Projection des effectifs scolaires sur la base des tendances démographiques

Schéma permettant de suivre les cohortes d'élèves et de travailler les taux de passage par niveaux



## B. Projection des effectifs scolaires intégrant l'impact des dynamiques urbaines

### Exemple de courbe de prospective présentant l'évolution des effectifs élémentaires à l'échelle d'une ville

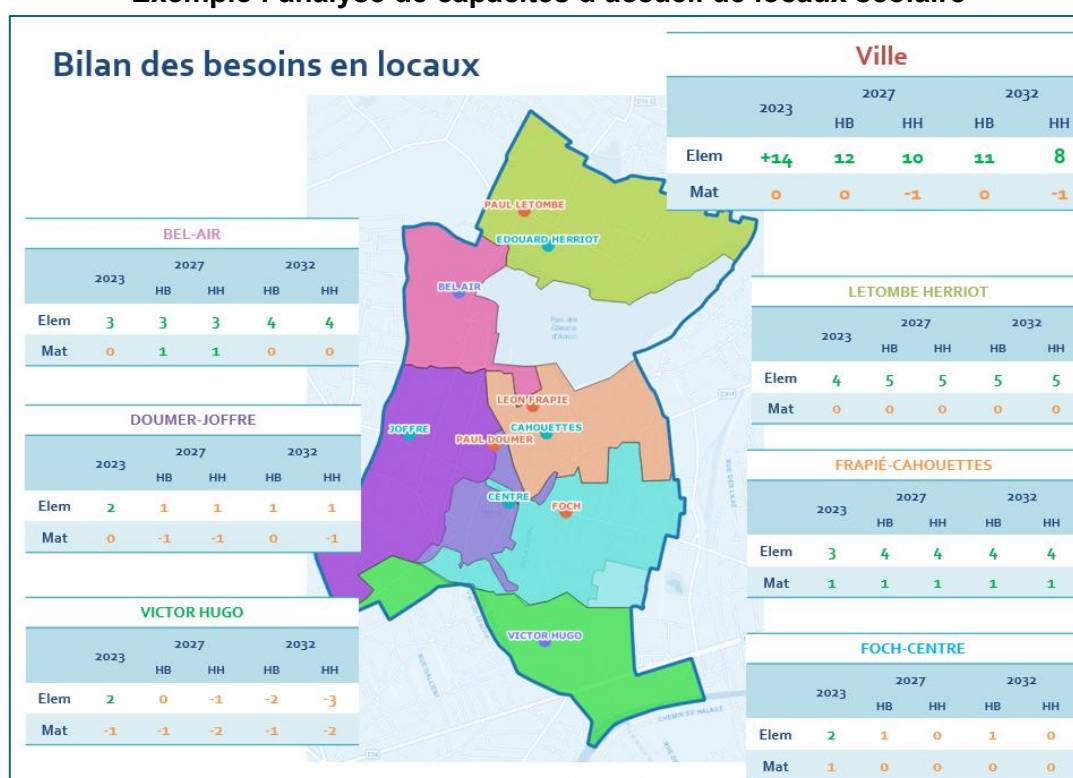


Source : exemple de projections scolaires – FORS Recherche sociale

## C. Identification des secteurs scolaires en tension et détendus en termes de capacité d'accueil

Suite à ces projections, un nombre maximal d'élèves par classe est défini en concertation avec les services de la ville et des recommandations de l'Éducation nationale. En croisant les prévisions d'effectifs scolaires sur les différentes écoles avec ce seuil, on **peut repérer les éventuelles tensions de capacité** et à l'inverse des équipements pouvant accueillir davantage d'effectifs, ainsi que leur échelonnement dans le temps.

### Exemple : analyse de capacités d'accueil de locaux scolaire



Source : étude scolaire – FORS Recherche sociale



#### 4. Schéma directeur d'intervention sur l'offre scolaire pour optimiser l'accueil de la population scolaire et favoriser la mixité sociale à l'école

La prospective scolaire permet d'anticiper l'évolution des effectifs sur 10 ans à l'échelle d'une commune. Plutôt que d'adapter les écoles au cas par cas et année après année, elle aide à construire un schéma directeur pour une gestion cohérente des infrastructures scolaires sur le long terme.

##### A. Construction de scénarios

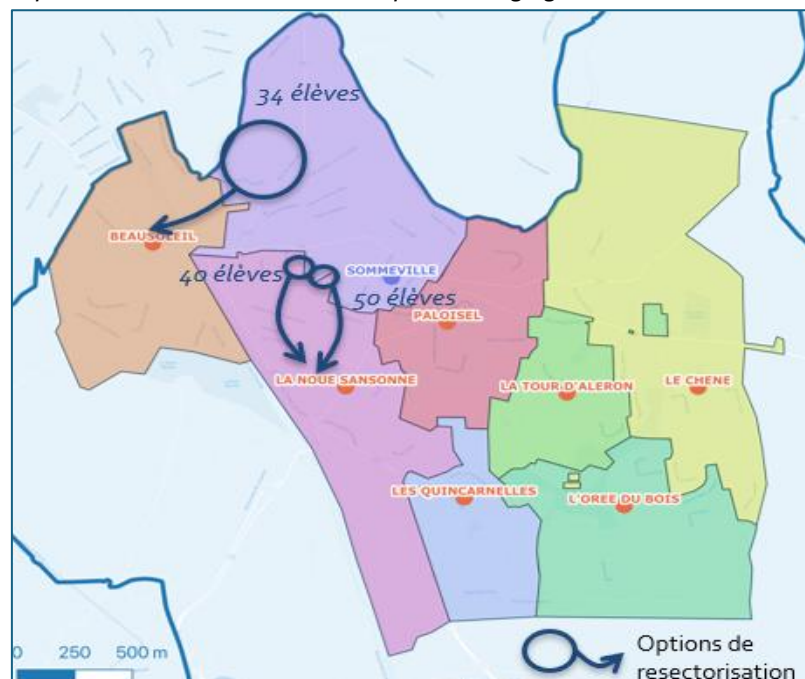
En fonction des tensions identifiées, des scénarios sont proposés pour garantir un bon fonctionnement des établissements et anticiper d'éventuels aménagements : création ou extension d'écoles, dédoublement des classes, scolarisation dès 2 ans, salles dédiées à des pratiques spécifiques (informatique, ateliers nature, etc.), cours oasis, etc.

##### B. Leviers d'intervention face à l'accroissement des effectifs

Pour faire face à l'accroissement prévisible des effectifs scolarisés, **plusieurs leviers d'intervention** peuvent être envisagés pour créer de nouvelles capacités dans les établissements scolaires :

- **Augmentation du nombre d'élèves par classe (jusqu'à la capacité maximale)**
- **Mise en place de capacités modulaires**
- **Extension ou restructuration des écoles existantes**
- **Construction de nouveaux équipements scolaires**
- **Révision globale de la carte scolaire**

Exemple de scénario de resectorisation pour désengorger le secteur « Sommeville »



Source : étude scolaire- FORS Recherche sociale

### **C. Leviers d'intervention face à la baisse des effectifs**

Pour faire face à la baisse prévisible des effectifs scolarisés, plusieurs leviers d'intervention peuvent être envisagés pour rationaliser les capacités des établissements scolaires.

- **Affectation de locaux pour d'autres activités**
- **Désactivation ou reconstruction d'un établissement**
- **Regroupement de deux secteurs scolaires**
- **Révision globale de la carte scolaire**

La révision des secteurs de la carte scolaire permet de redistribuer les élèves entre les établissements existants, en fonction des caractéristiques démographiques des secteurs.

Après examen des différentes options possibles et concertation avec les services et les utilisateurs (équipes enseignantes, représentants de parents d'élèves etc.), une synthèse argumentée des scénarios possibles est produite. Une fois validé et amendé, le scénario retenu est intégré à une **démarche globale de type « schéma directeur »**.

## **5. Pilotage et suivi de la prospective année après année**

Une prospective scolaire est une aide à la décision et en cela, elle ne peut pas être figée. En effet, il s'agit d'une projection d'un futur probable qui s'inscrit dans un contexte global qui peut être amené à changer. Ainsi, l'exercice de prospective scolaire est à réviser régulièrement par la commune, afin de prendre en compte toutes les évolutions du contexte : les données de l'année N, durant laquelle a été réalisée la première prospective, évoluant parfois fortement.

Plusieurs éléments sont à prendre compte et peuvent donner lieu à une évolution de la prospective :

- Des évolutions sur les données concernant les logements : retard de construction, nouveaux projets... Les données logements sont donc à actualiser.
- Des évolutions sur le marché de l'immobilier : dynamiques à la hausse ou à la baisse des prix au niveau national mais aussi au niveau local. Ces évolutions peuvent amener du fait d'un changement de clientèle pour les logements neufs, à une nouvelle définition des ratios d'enfants par logement mis sur le marché.
- Des évolutions sur le fonctionnement et l'image de la commune : commune vieillissante ou bien attractive pour les familles jeunes ayant des enfants en fonction de l'offre de service (crèches, garderies, structures de loisirs, ...). Cela peut amener à faire évoluer aussi les ratios d'enfants par logement.
- Des évolutions sur le contexte démographique global : baisse/hausse de la natalité par exemple qui peuvent inciter à revoir les ratios d'enfants par logement.

C'est pourquoi, un pilotage volontariste de la prospective mettant en lien les différents services de la ville (ou de l'agglomération), est la garantie de pouvoir la construire et l'actualiser au plus près des dynamiques démographiques et urbaines.